

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

DATE DE CONVOCATION :
12 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE :
12 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 9

PRESENTS : 6

VOTANTS : 7

L’an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf juin à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, s’est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

Etaient présents :

Pascal COUTEY, Mathieu DELALONDRE, Clément FONTAINE, Sophie FREMONT, Frédéric LEROUX, Alain RENAUT

Absents excusés : Sébastien HOMONT, Eric LARRAY, Maël MORELLI (pouvoir à Clément FONTAINE)

Formant la majorité des membres en exercice.

Frédéric LEROUX a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. PLUi : avis sur le projet

Prescrit par délibération du Conseil communautaire le 8 juillet 2021, le Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) sera le document d’urbanisme local de référence pour l’instruction des autorisations d’urbanisme et se substituera à la carte communale sur le territoire de Pierrefiques. Le PLUi traduit en droit des sols le projet d’aménagement et de développement durables porté par la Communauté urbaine pour les 10 prochaines années.

Après en avoir délibéré et analysé les pièces du PLUi, le conseil décide d’émettre à l’unanimité un avis favorable avec observations qui seront détaillées dans la libération et d’autoriser M. le Maire à prendre tous les actes nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

7 voix pour.

2. CLECT

La Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s’est réunie le 25 avril 2025 afin d’étudier les propositions de modification du règlement intérieur de la CLECT et des nouveaux transferts de charges.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le rapport de cette commission dans un délai de 3 mois à compter de sa notification.

Après présentation des 4 rapports, le conseil les approuve à l’unanimité.

6 voix pour, 1 abstention

3. Retrait du SDE76

La commune de Pierrefiques avait adhéré au groupement de commandes pour l’achat d’énergies en 2016 proposé par le SDE76.

Il convient d’indiquer dès à présent si la commune souhaite prolonger l’adhésion pour le contrat débutant au 1^{er} janvier 2026.

M. le Maire propose de ne pas renouveler l’adhésion et de passer un contrat individuel avec un fournisseur.

Après discussion, le conseil ne valide pas le retrait du groupement d’achat d’énergie. La commune reste donc adhérente au groupement.

Le conseil autorise le Maire à signer tout document afférent à cette prolongation.

Proposition votée à 3 voix pour et 4 voix contre.

4. Participation sortie scolaire

L'école d'Etretat nous a informé qu'une sortie scolaire avec 1 nuitée à l'AFGA était organisée pour les élèves de maternelles.

Le coût revenant aux familles s'élève à 40€ par enfant.

M. le Maire propose au conseil d'aider directement les familles en prenant en charge intégralement la somme restant dûe.

Proposition votée à 4 voix pour et 3 abstentions.

5. Enfouissement réseaux

M. le Maire rappelle au conseil qu'une estimation financière avait été faite pour la seconde partie de l'enfouissement rue du village.

Plusieurs conseillers ont fait part de leur volonté que cette seconde partie ne soit pas réalisée.

Le projet est donc abandonné.

Questions diverses :

- Mme Frémont indique que certains propriétaires n'élaguent pas leurs arbres le long de la route, notamment rue du Riboudin, ce qui gêne le passage des engins agricoles et risque d'abîmer les fils Enedis. Mr le maire fait savoir qu'il avait déjà pris contact avec les administrés concernés ainsi qu'auprès d'Enedis qui aurait dû faire le nécessaire (dossier ouvert en Octobre 2023). La commune a normalement été survolée récemment par hélicoptère afin d'identifier les zones sensibles (source Enedis)

Un rdv est pris avec un responsable Enedis en Août prochain.

- Circulation rue du Riboudin :

Compte tenu de l'étroitesse de cette rue la circulation des camping-cars génère des problèmes de gêne et de sécurité. Il est demandé au maire de faire quelque chose.

Mr le Maire indique une fois de plus qu'il avait déjà demandé auprès de son collègue Maire du Tilleul de voir pour interdire la descente (les CC provenant principalement du camping du Tilleul). Or la législation d'interdiction ciblant uniquement les Camping-Cars n'est pas de notre côté.

Des discussions sur ce sujet sont en cours avec la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

Fait et validé par le secrétaire de séance le 23 juin 2025.

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

Pascal COUTEY	Clément FONTAINE
Alain RENAUT	Eric LARRAY <i>absent</i>
Mathieu DELALONDRE	Maël MORELLI <i>absent</i>
Sébastien HOMONT <i>absent</i>	Sophie FREMONT
Frédéric LEROUX	